



Appel à projets Recherche en santé publique 2020 sur les interventions, services et politiques favorables à la santé

Composition (p1) et Avis (p3) du Comité Scientifique d'Évaluation

Composition du Comité Scientifique d'Évaluation (CSE)

Co-présidente : Marie-Aline CHARLES (Médecine, épidémiologie – Unité mixte Ined-Inserm Elfe et Inserm Unité 1153-CRESS)

Co-président : Bruno VENTELOU (Sciences économiques et de gestion, économie de la santé – CNRS, AMSE (UMR 7316), Université Aix-Marseille)

Membres :

- **Nelly AGRINIER** [membre du CSE à l'étape des LI uniquement] (Santé publique, épidémiologie – EA 4360 Apemac - Université de Lorraine)
- **Nathalie ANGELE-HALGAND** (Sciences de gestion – Laboratoire de Recherches Juridique et Economique, Université de Nouvelle-Calédonie)
- **Julia BONASTRE** (Economie de la santé – Gustave Roussy INSERM U1018 CESP, Equipe Onconstat)
- **Laurent BOYER** (Santé publique, psychiatrie – Service d'Information Médicale, APHM, CEReSS)
- **Georges BROUSSE** (Psychiatrie, addictologie - CHU Clermont Ferrand et Université Clermont Auvergne)
- **Didier CASTIEL** (Economie de la santé – Université Paris 13)
- **Karine CHEVREUL** (Santé publique, économie de la santé – ECEVE, Inserm)
- **Cyrille COLIN** (Santé Publique, épidémiologie, économie de la santé – RESHAPE, Université Claude Bernard)
- **Emily DARLINGTON** (Sciences de l'éducation, promotion de la santé – Laboratoire Parcours Santé Systémique, Université Lyon 1)
- **Nicole DARMON** (Epidémiologie, santé publique – INRAE, Montpellier)
- **Annabel DESGREES du LOU** (Démographie, statistiques et santé – IRD-CEPED, Paris)
- **Sébastien FLEURET** (Géographie de la Santé – CNRS UMR 6590 ESO, Université d'Angers)
- **Gérard GAGLIO** (Sociologue – Université Nice Sophia Antipolis)
- **Fei GAO** (Sciences des données – EHESP, Rennes)
- **Roch GIORGI** (Santé publique, biostatistiques – SESSTIM, Université Aix-Marseille et BloSTIC, APHM)
- **Corinne GRENIER** (Sciences de gestion – KEDGE Business School, Paris)

- **Marie-Renée GUEVEL** (*Sciences de l'éducation – EHESP, Rennes et UMR 6051 ARENES-CRAPE*)
- **Julie HAESEBAERT** [membre du CSE à l'étape des LI uniquement] (*Santé publique – INSERM et Université Claude Bernard Lyon 1*)
- **Virginie HALLEY DES FONTAINES** (*Santé publique – HCSP maladies chroniques*)
- **Anne-Marie HAMELIN** (*Epidémiologie, biostatistiques – Indépendante, Montréal*)
- **Marion HAZA** (*Psychopathologie clinique – Laboratoire CAPS, Université de Poitiers*)
- **Jean-Marie JANUEL** (*Epidémiologie, économie de la santé – Laboratoire TIMC, Université Grenoble-Alpes*)
- **Viviane KOVESS-MASFETY** (*Psychiatrie, épidémiologie – LPPS, Université de Paris*)
- **Etienne NOUGUEZ** (*Sociologie des organisations – CSO, SciencesPo/CNRS*)
- **Mathieu OUMET** (*Sciences politiques – Centres CAPP et VITAM, Université Laval – Québec*)
- **Valéry RIDDE** (*Santé communautaire – IRD-CEPED, UMR IRD-Université de Paris et UCAD-ISED Dakar*)
- **Florence SAILLOUR-GLENISSON** (*Santé publique – Unité Méthode Evaluation en Santé, Service d'Information Médicale, CHU de Bordeaux, Bordeaux Population Health*)
- **Louis-Rachid SALMI** (*Epidémiologie, biostatistiques – Université de Bordeaux, ISPED, Bordeaux Population Health*)
- **Didier TORNAY** (*Sociologue – CSI – I3, Mines Paris Tech*)

Avis du Comité Scientifique d'Évaluation (CSE)

Tous les champs de l'AAP ont été couverts, sauf le champ portant sur la prévention des impacts sanitaires liés aux activités numériques (jeux vidéo, usage des écrans).

Un nombre important de projets présentait de grandes qualités formelles de problématisation, de construction de la méthodologie et d'organisation des équipes engagées.

Le CSE rappelle qu'il veille au respect des exclusions thématiques mentionnées dans l'AAP, conformément aux missions que lui a indiquées l'IRESP.

Le consensus a été facilement atteint pour les projets retenus à de rares exceptions près.

Le CSE a reçu assez peu de projets pilotes et très peu de projets de réseau. A noter que la sélection finale comporte 7 projets pilotes sur 14, ce qui tend à montrer que les projets pilotes ont été relativement favorisés par le processus de sélection. Le CSE encourage les porteurs de projets à demander le financement pour des études de faisabilité préparant des projets ambitieux.

Le CSE souhaite encourager les porteurs de projets à développer les perspectives de valorisation et d'impact attendu en cas de résultats positifs du projet. A qualité scientifique du projet similaire, cet aspect prend beaucoup d'importance. Les experts manquaient souvent d'information pour l'évaluer.

Le jury a noté des difficultés dans des projets portant sur la mobilisation d'outils numériques : plusieurs projets proposés n'avaient pas de réflexion critique sur la place et l'utilisation du numérique ; quelques projets ne dissociaient pas clairement le développement technologique de l'outil (non finançable par l'IReSP) de l'analyse de son implémentation en tant qu'outil de santé publique, de son appropriation par les acteurs, et de ses effets sur la santé ou les soins.

Dans les projets associant les aspects qualitatifs et quantitatifs, il faudrait développer comment ils s'enrichissent mutuellement pour ne pas donner l'impression de deux recherches parallèles. Les experts ont souvent du mal à évaluer le degré réel d'interdisciplinarité, au-delà d'une simple juxtaposition d'équipes issues de disciplines différentes.

Les dimensions éthiques des interventions, services ou politiques qui font l'objet des projets soumis, de même que les dimensions éthiques des choix méthodologiques et des pratiques de recherche envisagés, pourraient être davantage discutées par les coordonnateurs de projets (au regard, par exemple, de la réduction des inégalités sociales de santé, de l'impact sur la santé et le bien-être des populations touchées (ou celles exclues) par l'intervention, de la participation d'acteurs non-chercheurs, du développement durable).